faireface
MIEUX VIVRE LE HANDICAP

Nous aimerions vous envoyer des notifications.
Vous pouvez vous désabonner à tout moment.

NON MERCI AUTORISER

Nous dé
l'a
des trains et

SNCF RÉSEAU

Fin du bonus vélo le 14 février 2025 : profitez-en avant !

Publié le 18 décembre 2024 par **Élise Descamps**



Le Gouvernement a annoncé la suppression de l'aide à l'achat ou à la location longue durée d'un vélo, y compris pour les personnes handicapées.
© AdobeStock

Soutenir le vélo était une priorité de l'État. Ça ne l'est plus ! Et tant pis si cela doit pénaliser, au passage, les personnes en situation de handicap, pour lesquelles les mobilités douces constituent un fort levier d'autonomie. Fin novembre 2024, un décret a supprimé l'aide à l'achat de cycles, classiques, électriques, cargos ou adaptés, ainsi que la prime à la conversion. Il prendra effet le 14 février2025. Il vous reste donc un peu moins de deux mois pour en profiter.

La recherche d'économies budgétaires semble avoir eu raison des impératifs de transition écologique et de l'inclusion. Le couperet est tombé le 29 novembre *via* **un discret décret** selon lequel l'aide gouvernementale à l'achat ou à la location longue durée de vélos s'arrêtera le 14 février 2025. Pourtant, début 2024, un autre décret avait pérennisé cette aide… jusqu'en 2027.

Nous aimerions vous envoyer des notifications.
Vous pouvez vous désabonner à tout moment.

des plus précaires. « *Les personnes* *s et tricycles adaptés,* *fréquemment sur mesure au niveau* *l moyen pour les personnes en* *situation de handicap d'acquérir un* *oper l'inclusivité par le vélo qui est* *mise à mal.* »

Donc si vous rêviez de vous mettre ou remettre au vélo, voire de passer à l'électrique, il n'est plus temps de reporter votre achat aux calendes grecques. Il faut vous décider si vous voulez bénéficier de cette subvention.

Pas de conditions de ressources pour les personnes handicapées

En quoi consiste précisément ce dispositif ? Le bonus vélo est une aide de l'État à l'achat d'un vélo ou à sa location dans le cadre d'un contrat d'au moins deux ans. Il concerne les vélos neufs ou d'occasion, avec ou sans assistance électrique (mais sans batterie au plomb), simples ou **adaptés au handicap** ↗.

Les vélos adaptés au handicap comprennent les tricycles, handbikes, et tous les vélos dont on peut modifier la mécanique. De même que ceux où l'on peut monter directement en fauteuil. Toutes les personnes en situation de handicap peuvent demander cette aide, sans conditions de ressources.

Le bonus s'élève à :

- cycles classiques : 40% du coût, dans la limite de 150 €,
- cycles à assistance électrique : 40% du coût, dans la limite de 400 €,
- cycles aménagés pour le transport de personnes/marchandises à l'arrière/à l'avant du conducteur ou pour répondre aux besoins de personnes en situation de handicap : 40% du coût, dans la limite de 2000 €.

Penser à la prime à la conversion

Par ailleurs, y ont droit aussi les personnes ne bénéficiant pas d'une reconnaissance du handicap **mais avec de faibles ressources** ↗.

De plus, il est possible de solliciter une prime à la conversion si, en même temps que l'on achète un vélo à pédalage assisté, on arrête d'utiliser sa voiture. Cette prime s'élève à 40 % du coût, dans la limite de 3 000 €. Il faut, dans ce cas, rétrocéder officiellement cette voiture.

La demande **doit être effectuée en ligne** ↗. Et il est possible de se **faire aider.** ↗ Mais avant de se précipiter, mieux vaut bien se renseigner, pour que le vélo corresponde bien à ses besoins. Sur **handivelo.fr** ↗ par exemple.

D'autres aides existent

Après le 14 février 2025, d'autres aides vont continuer à exister. Celles qu'accordent certaines collectivités locales, tout comme les remboursements de la Sécurité Sociale sur les équipements figurant sur la liste des produits et prestations remboursables (LPPR). Dans certains cas, une prise en charge *via* la prestation de compensation du handicap (PCH) est également possible.

Pour connaître tous ces financements en détails, mais aussi découvrir l'éventail des possibilités de mobilités douces pour les personnes en situation de handicap, lisez le numéro de *Faire Face* de septembre/octobre 2024. Il existe de nombreuses possibilités de passer au vélo, en fonction de ses capacités et besoins. Avec, souvent, une meilleure qualité de vie à la clé.

Nous aimerions vous envoyer des notifications.
Vous pouvez vous désabonner à tout moment.



2,90 €
Altern
fauteu
ou pas
Ache

Handbike, tricycle, vélo tandem, comme la fourchette des prix. Peu pace public aux … Lire la suite de

Faire Face - Toute l'actualité du handicap



Élise Descamps

Journaliste société, un pied dans le Grand Est, le cœur au plus près de ceux qu'elle interroge.

Nous développons l'accessibilité des trains et des gares.
C'est l'assurance de répondre aux besoins de mobilité pour tous.
SNCF RÉSEAU

Laisser un commentaire

Votre adresse e-mail ne sera pas publiée. Les champs obligatoires sont indiqués avec *

Commentaire *

Nom *

E-mail *

Site web

☐ Enregistrer mon nom, mon e-mail et mon site dans le navigateur pour mon prochain commentaire.

☐ Oui, ajoutez-moi à votre liste de diffusion.

Ce site est protégé par reCAPTCHA et la Politique de Confidentialité de Google et l'application des Conditions d'Utilisation.

Nous aimerions vous envoyer des notifications.
Vous pouvez vous désabonner à tout moment.

Abonnez-vous à partir de 2 € / mois
Formule économique

Vos avantages :

- **Magazine téléchargeable en ligne** tous les 2 mois (format PDF)
- **Accès à tous les articles** du site internet
- **Guides pratiques** à télécharger
- **2 ans d'archives** consultables en ligne

S'ABONNER

À la Une



PCH - Aide humaine : à quoi avez-vous droit ? Janv/Fév 2025

VOIR LE SOMMAIRE

Nous aimerions vous envoyer des notifications.
Vous pouvez vous désabonner à tout moment.



La sélection abonnés

Contrôle des comptes de gestion : les majeurs protégés passent à la caisse

17/10/2024 par **Franck Seuret**

ERP : Marre de l'inaccessibilité ? Portez plainte !

14/10/2024 par **Franck Seuret**

En voiturette sans permis mais pas sans sécurité

19/07/2024 par **Franck Seuret**

PCH emploi direct : le compte est bon… les contrôles non

19/06/2024 par **Franck Seuret**

Nous aimerions vous envoyer des notifications.
Vous pouvez vous désabonner à tout moment.



Nous aimerions vous envoyer des notifications.
Vous pouvez vous désabonner à tout moment.

UN SITE D'ACTUALITÉ + UN MAGAZINE PRATIQUE

faireface
MIEUX VIVRE LE HANDICAP

Nous aimerions vous envoyer des notifications.
Vous pouvez vous désabonner à tout moment.

Rejoignez nos communautés

Recevez un magazine tous les 2 mois.
Téléchargez nos guides pratiques.
Accédez à tous les articles du site.

S'ABONNER